

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 OCTOBRE 2015

Présents : Mr Jean-Pierre RENAULT ,Mr Roland FLOUZAT, Mme Marie-Claude DUFOUR, Mme Denise LECORDIER, Mme Lydie RAPEAU, Mr Christian BOUHOUR , Mr Frédéric BRENON, Mr Thierry GERMAIN, Mr Philippe GENTY, Mr Patrick DENET

Absent représenté : Mr Hubert GRILLON (par Mme Denise LECORDIER)

Absents : Mme Nadine GONTIER, Mme Nicole JALMAIN, Mr Tony CARON, M Laurens PINGON

Secrétaire de séance : M Patrick DENET

Début de séance : 18h

Lecture et signature du cahier délibération du dernier conseil.

- 1) Lecture par Mr LE MAIRE du courrier reçu de Mme Nicole JALMAIN , annonçant sa **démission** du conseil municipal.

Ce courrier a été transmis dans les règles à la préfecture.

- 2) **AD'AP (Mise en accessibilité de tous les bâtiments communaux)**

Tous les bâtiments, Ecoles, CSC, Eglise, Poste, Mairie, Toilettes Publiques etc., ont été passés en revue

Pour chaque bâtiment un diagnostic handicapé a été effectué par le cabinet AM5P.

Ces fiches sont consultables en mairie

Le montant global s'élève à 132385€ à réaliser sur 8 ou 9 ans

dont : Ecole Maternelle	25050 €
Ecoles Primaires	17200 €
CSC	2370 €
Mairie	34175 €
Poste	7380 €
Église	7450 €
Toilettes publiques	9500 €
Halte Nautique	2990 €

- 3) **Virement de crédit**

Suite au document reçu de la perception concernant la vente de la maison « garcia » et de la boulangerie nous devons faire des virements de compte à compte.

Soit : Virement pour : Chapitre 77 compte 775 chapitre 042 compte776 chapitre 77 compte21318

Maison « Garcia »	80000€	1101,18€	81101,18€
Boulangerie	35000€	12322,91€	47322,93

Le conseil à l'unanimité donne son accord.

3bis) **Location logement école.**

Le contrat de bail a été signé au 15/07/2015 mais après en avoir délibéré et

A l'unanimité le conseil municipal décide de prendre en charge le loyer du 15/07/2015 au 31/07/2015.

- 4) **Information communauté de communes.**

a) **Relais assistance maternelle**

Par délibération du 10-09-2015 la CDC a proposé la modification de l'article 2 de son statut par l'inscription « compétence optionnelle petite enfance, création et gestion d'un relais assistance maternelle. »

Par cette délibération la CDC a décidé de prendre à sa charge le coût de cet emploi à 100% soit 35h par semaine, afin de faire profiter cette aide à toutes les communes de la CDC « porte du Berry»

Un n° de téléphone sera fourni dans les semaines à venir pour joindre cette personne.
Le conseil municipal à l'unanimité adhère à cette modification.

Pour info :

Jusqu'à maintenant une personne basée à Sancoins et à la Guerche est employée à mi-temps pour :

- 1) former et informer les assistantes maternelles locales
 - 2) informer les personnes désirant faire garder leurs enfants, sur les règles concernant cette garde.
- b) Schéma de cohérence territoriale (Scot)
- 1) Obligation de création
(Lors des précédentes municipalités, Nevers avait contacté notre commune [avec d'autres] pour création d'un Scot « grand Nevers », mais aucune suite n'avait été donnée.)
 - 2) Le nouveau projet en cours est un Scot rural au niveau du pays.
Son rôle : Définir les grandes orientations du territoire.(développement zone activités, développement des zones de construction, développement du tourisme etc.)
- c) Choix des personnes pour formation sur nouveau site internet CDC.
Mrs GENTY Philippe , BRENON Frédéric, DENET Patrick, vont participer à cette formation.
Mr Le MAIRE va proposer cette formation à une employée communale.
- d) Commission CDC (Eau et assainissement)suite à la loi NOTRe
Marseille les Aubigny, tout comme Jouet sur l'Aubois gèrent en régie la distribution d'eau ainsi que l'assainissement.
La loi NOTRe votée le 7 août 2015 va bouleverser cette gestion dans les communes.
En effet d'ici 2020 ce sont les cdc qui devront prendre en main cette gestion.
Première conséquence, une commune ne pourra plus être en charge de la gestion du service.
La loi NOTRe signe ainsi la fin de la gestion municipale.
Ainsi, pour l'eau et l'assainissement, l'objectif final est de faire remonter les responsabilités à une échelle intercommunale
C'est sans enthousiasme, mais par obligation que le conseil municipal à l'unanimité donne à Mr LE MAIRE et à son 1^{er} adjoint (Membres de la CDC pour notre commune) l'accord d'accepter la création d'une commission eau et assainissement au sein de la CDC.

5) EAU : projet de sondage.

Voilà 25 ans que notre commune tentait de résoudre son besoin en eau potable.
Enfin le 24 sept 2015, suite au dernier essai fait, lors d'une réunion à Jouet sur l'Aubois, l'accord est donné par l'ingénieur hydrogéologue, avec l'obligation de reculer de 4 m notre forage pour éviter une pollution due à la possibilité de crue(s) importante(s) de la LOIRE.
Le projet retenu est un forage de 400mm dans lequel deux pompes pourront être installées.
A partir de ce moment reste à mettre en place toutes les actions nécessaires pour la réalisation de ce projet.
Nous pensons obtenir entre 70 et 80% de subvention pour ces travaux
Pour ce, le conseil municipal vote à l'unanimité le prolongement de la convention signée par Marseille les Aubigny et Jouet sur l'Aubois jusqu'à fin 2016.

6) Projet cantine.

Certains jours nous avons jusqu'à 44 enfants qui viennent déjeuner pour un local prévu pour 25
Nous avons donc actuellement un projet global d'aménagement dans les « communs » de la Maison « Hernandez » à côté de l'école maternelle tout en sachant que les travaux sont importants.
MR LE MAIRE a commencé à contacter les organismes qui seraient susceptibles de nous donner des subventions.

De ce fait un diagnostic du bâtiment va être effectué ce qui nous permettra de contacter un architecte pour la réalisation de ce projet.

7) Aménagement de la classe cycle 3

La mairie a reçu une demande de Mme BINET (directrice de nos écoles) demandant l'étude d'agrandissement de sa classe.

L'année prochaine 4 à 5 élèves supplémentaires rejoindront ses cours et la salle est trop juste.

La solution la plus rapide et la moins coûteuse serait de supprimer la cloison séparant la salle de classe et la salle d'informatique.

Si cela convient, les travaux seront effectués pour la rentrée 2016.

8) Questions et infos diverses

Les NAP (nouvelles activités périscolaires) ont été mises en application.

Les enfants et les parents sont contents des activités proposées. (vélo, rugby, chant, motricité etc.).

Mme DUFOUR Marie-Claude (3ème adjoint) et le MAIRE indiquent qu'ils accepteraient l'aide et les idées des parents d'élèves ou autres, qui désireraient participer à ces activités.

Il est aussi prévu de changer les activités tous les deux à trois mois.

Grâce à ces NAP en fin d'année des spectacles et une sortie vélo sont envisagés.

A noter qu'en dehors des NAP des heures « piscine » sont programmées.

Travaux dans la commune.

Un des employés municipaux est en maladie. Pour cette raison la commune emploie par contrats renouvelables une personne de Marseilles les aubigny .

Pour la salle des fêtes pratiquement $\frac{3}{4}$ des travaux intérieurs et extérieurs prévus par la commission du même nom sont terminés.

Suite au départ en retraite de l'adjoint technique/garde-champêtre, une réunion doit être réalisée pour connaître dans le détail, ses fonctions au sein de notre commune (hors fonction garde champêtre).

En ce qui concerne la fonction de garde champêtre Mr le MAIRE propose la création d'une convention avec Jouet/l'Aubois , Cours les Barres et notre commune pour la création d'un poste de garde champêtre commun.

A l'unanimité le conseil donne son accord pour cette proposition.

Mr le MAIRE rappelle la réunion prévue le 14 octobre pour information sur l'APC (Agence Postale Communale) en vue de la fermeture du bureau postal de Marseilles les Aubigny.

Mr le MAIRE demande qu'une date soit définie pour le spectacle de Noël.

VNF nous indique qu'il serait intéressant que le WIFI soit disponible sur le port.

Payant ? Gratuit ?

Nous allons réfléchir sur ce sujet , un de nos conseiller se rendra à Nevers pour voir le fonctionnement.

Info dernière minute...

Eau et assainissement sur la commune :

La mairie a reçu ce jour un courrier de la préfecture du Cher , nous indiquant que Marseilles les Aubigny n'était pas aux normes légales obligatoires .

Que depuis 2008 aucun travaux n'ont été faits.

De ce fait Le Préfet nous somme de réaliser avant fin décembre 2015 un planning prévisionnel des travaux.

Dans un an au vu de l'avancement de ces travaux il se réserve le droit de prendre des décisions de police administrative.

Conclusion

Le MAIRE aimerait que nous puissions créer des commissions différentes pour étudier ce problème d'eau et d'assainissement.

Plusieurs conseillers ont émis la possibilité de faire participer les personnes intéressées de la commune.

Pour cela lors de l'édition de la prochaine « info mairie » un article sera consacré pour une meilleure information.

Fin de séance 20h45

Le Maire,
Jean-Pierre RENAULT